

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

NATIONAL ADVANCED SCHOOL OF PUBLIC WORKS INTERNAL TENDERS BOARD

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°001/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 du 15 février 2023 pour l'acquisition du matériel informatique à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP Exercice 2023

1.- Objet de l'appel d'offres :

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant fournir le matériel informatique à *l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé*.

2.- Consistance des prestations :

Les fournitures, objet du présent Appel d'offres comprennent la fourniture du matériel informatique, le transport, la manutention et la mise en service prévu au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3.- Délai d'exécution :

Le délai de livraison est de **deux (02) mois**.

4.- Allotissement

Les équipements objet du présent appel d'offres constituent un seul lot unique.

5.- Coûts prévisionnels :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **21.000.000 (Vingt-un millions) Francs CFA** ;

6.- Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine.

7.- Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023**.

8.- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP à Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

9.- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'Ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

10.- Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **14 Mars 2022 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/MINTP/CPM-ENSTP/2023 du 15 Février 2023 pour l'acquisition du matériel informatique à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

11.- Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **420 000 (Quatre cent vingt mille) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12.- Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des

plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13.- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **14 Mars 2023**, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14.- Critères de qualification

14.1 Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- d) Dossier technique incomplet ;
- e) Dossier financier incomplet ;
- f) Absence de prospectus précis des équipements à fournir ;
- g) Absence de fiche technique du matériel ;
- h) Absence d'autorisation du fabricant établit au nom du soumissionnaire ;
- i) Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- j) Non satisfaction de 80% des critères essentiels.

14.2 Principaux critères essentiels :

N°	Activité
A)	Présentation
B)	Références dans les prestations similaires
C)	Délai de garantie
D)	Planning et délai de livraison

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15.- Attribution :

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16.- Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17.- Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

18.- Numéro vert de la CONAC :

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

Fait à Yaoundé, le

**Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des
Travaux Publics de Yaoundé**

Pr NKENG George ELAMBO

Ampliations :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- CIM (pour information) ;
- Secrétariat du Maître d'Ouvrage ;
- Affichage.